ORGANIQUES EN VRAC OU DANS UN SAC EN PAPIER



RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- · Nourriture (cuite, crue, avariée ou congelée)
- Nourriture pour animaux
- Fruits et légumes, pâtes alimentaires, pains et céréales, farine et sucre
- Produits laitiers non liquides
- Friandises et confiseries
- · Café (grains, marc et filtres), sachets de thé et tisane
- · Poissons, viandes, os et arêtes
- Carapaces de crabe et homard, coquilles d'œufs et écales de noix

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- Assiettes ou verres en carton, cartons souillés d'aliments (pizza)
- Papiers essuie-tout, papiers-mouchoirs et serviettes de table souillés
- Petits articles en bambou (en enlevant



RÉSIDUS VERTS

- Feuilles mortes et résidus de jardin : fleurs, plantes, aiguilles de résineux, retailles de haie et mauvaises herbes (sauf plantes exotiques et envahissantes)
- · Gazon, bran de scie, brindilles, copeaux de bois et plantes d'intérieur

AUTRES MATIÈRES

- · Cendres froides après 4 semaines, tabac et papier à cigarettes
- · Cheveux, poils d'animaux, litières de petits animaux (chats, lapins, hamsters)



DÉCHETS LES DÉCHETS SONT **DES OBJETS** EN FIN DE VIE UTILE

qui ne peuvent être déposés ni au bac brun ou bleu/vert, ni à l'écocentre, ni aux comptoirs d'entraide.

ACCEPTÉS

- Couches
- Jouets brisés
- Brosses et miroirs
- · Vaisselle et porcelaine brisées
- Gants de vaisselle et éponges
- Pailles de plastique
- · Brosses à dents de plastique
- Tout plastique compostable et biodégradable
- Etc.

COMMENT PLACER VOS BACS POUR LA COLLECTE

· Roues et poignées orientées vers la maison Bacs placés côte à côte et espacés de 60 cm (2 pi)



- · Bacs sur votre propriété, près de la bordure de rue (1 à 1.5 m)
- · Aucun obstacle (arbre, clôture, voiture, banc de neige, etc.) dans un espace de 60 cm (2 pi) de chaque côté du bac
- En hiver, bacs déneigés et couvercles non gelés

RÉCUPÉRATION EN VRAC





Modernisation: consultez la nouvelle liste des matières.

CONTENANTS ET EMBALLAGES

- · Contenants de produits d'entretien ménager
- · Emballages, pots et contenants de produits alimentaires
- · Boîtes de carton
- · Assiettes et papiers d'aluminium
- Emballages de mets à emporter et préparés
- · Polystyrènes alimentaires
- Plastiques souples ou rigides

IMPRIMÉS

- Journaux et circulaires
- Enveloppes
- Feuilles de papier
- · Cahiers sans reliure

EXCEPTIONS

- · Aérosols (écocentre)
- Emballages de protection en polystyrène - styromousse avec billes (écocentre)
- Plastiques compostables dont le PLA (déchets)







visitez bacimpact.ca



CALENDRIER DE **COLLECTES 2025 DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**





51%

Encore aujourd'hui. la maiorité des matières collectées sont des déchets.

Trions nos matières pour réduire nos déchets. C'est assez!



LAC VERDURE

819 681-3383







MONTCALM LAC VERDURE

CALENDRIER DE COLLECTES 2025

JANVIER

FÉVRIER										
	L	M	M	J	V					
	3	4	5	6	7					
	10	11	12	13	14					
	17	18	19	20	21					
	24	25	26	27	28					
	3	4	5	6	7					

MARS										
L	M	M	J	V						
3	4	5	6	7						
10	11	12	13	14						
17	18	19	20	21						
24	25	26	27	28						
31	1	2	3	4						

AVRIL							M	ΙΑΙ			
L	M	M	J	V		L	M	M	J	V	,
31	1	2	3	4		28	29	30	1	2	
7	8	9	10	11		5	6	7	8	9	1
14	15	16	17	18		12	13	14	15	16	1
21	22	23	24	25		19	20	21	22	23	2
28	29	30	1	2		26	27	28	29	30	3

L	M	M	J	V	S			
28	29	30	1	2	3			
5	6	7	8	9	10			
12	13	14	15	16	17			
19	20	21	22	23	24			
26	27	28	29	30	31			
OCTOBRE								

JUIN									
L	M	M	J	V					
2	3	4	5	6					
9	10	11	12	13					
16	17	18	19	20					
23	24	25	26	27					
30	1	2	3	1					

JUILLET										
L	M	M	J	V						
30	1	2	3	4						
7	8	9	10	11						
14	15	16	17	18						
21	22	23	24	25						
28	29	30	31	1						

AOÜT										
L	M	M	J	V						
28	29	30	31	1						
4	5	6	7	8						
11	12	13	14	15						
18	19	20	21	22						
25	26	27	28	29						

SEPTEMBRE											
L	M	M	J	V	S						
1	2	3	4	5	6						
8	9	10	11	12	13						
15	16	17	18	19	20						
22	23	24	25	26	27						
29	30	1	2	3	4						

OCTOBRE									
L	M	M	J	V	S				
29	30	1	2	3	4				
6	7	8	9	10	11				
13	14	15	16	17	18				
20	21	22	23	24	25				
27	28	29	30	31	1				

L	M	M	J	٧
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
1	2	3	4	5

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31	1	2

ÉCOCENTRE MOBILE

Ouvert de 9 h à 12 h

SECTEUR MONTCALM

10. rue de l'Hôtel-de-Ville : 3 et 31 mai 13 septembre et 18 octobre

SEULS LES ITEMS SUIVANTS SONT ACCEPTÉS:

Métal, matériaux de construction ou rénovation, matelas, sommier et meuble de maison ou de jardin (table, chaise, divan, bureau, étagère, desserte, etc.). Électroménager sans halocarbure (cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sécheuse, chauffe-eau, etc.)

Items refusés:

Résidu domestique dangereux, appareil électronique, pneu, déchet domestique et appareil électroménager avec halocarbure (réfrigérateur, etc.)

DÉCHETS











POLYSTYRÈNE

Ces types de polystyrène (styromousse) doivent être disposés PROPRES à l'écocentre ou au lieu d'apport volontaire situé à l'hôtel de ville.

- Emballages de protection
- Panneaux d'isolation

Les plastiques alimentaires numéro 6 sont dorénavant acceptés au bac de récupération.







Réservé aux citoyens de la MRC des Laurentides.

Pour votre visite:

- Tri préalable des matières
- · Respect du volume maximal
- · Pièce d'identité et preuve d'adresse

Matières acceptées:

- Matières recyclables
- Polystyrènes et plastiques
- Produits électroniques
- · Résidus domestiques dangereux (RDD)
- · Pneus et batteries d'auto et pneus de vélo
- · Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)
- Encombrants
- Résidus verts (acceptés seulement aux écocentres de Mont-Tremblant, de Sainte-Agathe-des-Monts et du Complexe Environnemental de la Rouge).

Des conditions s'appliquent pour les industries, commerces et institutions, notamment pour les CRD.



TRAINDEVIE**DUR BLE**.com

ÉCOCENTRE RÉGIONAL DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

1710, Principale Est

Du 1er janv. au 31 mars et du 1er au 31 déc.

Mardi au samedi: 9 h à 16 h 30 Du 1er avril au 30 novembre Lundi au samedi: 9 h à 16 h 30 Fermé les jours fériés, le 2 janv. et le 26 déc. 2025

ÉCOCENTRE RÉGIONAL DE MONT-TREMBLANT

60. chemin de Brébeuf.

Du 1er janv. au 5 avril et du 15 sept. au 31 déc.

Mardi au vendredi: 9 h à 16 h 30

Samedi: 9 h à 15 h

Du 6 avril au 14 septembre Lundi au vendredi: 9 h à 16 h 30

Samedi: 9 h à 15 h Fermé les jours fériés